



# ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

## Politiques vis-à-vis les sports parascolaires



C'est à partir de la 7<sup>e</sup> année que les élèves de l'école Précieux-Sang peuvent s'engager à nos équipes sportives (la course de fond est le seul sport offert aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années). C'est un acte volontaire de s'inscrire et tous les élèves sont les bienvenus à le faire. Les sports offerts aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années sont les suivants; course de fond (septembre et octobre), volleyball (septembre à novembre), basketball (décembre à mars), badminton (mars et avril) et athlétisme (mai et juin).

Voici quelques points importants par rapport au déroulement du sport parascolaire à l'école Précieux-Sang :

### NOS BUTS :

- D'amener chaque participant à son potentiel à l'intérieur de l'équipe.
- De développer le respect de soi et de l'autre (que ce soit un coéquipier ou un adversaire).
- De développer des participants actifs à vie.
- D'offrir une expérience sportive de qualité vécue en français.

### ENGAGEMENT

Lorsqu'un élève s'inscrit à une équipe parascolaire, il s'engage à se présenter aux séances d'entraînement, aux matchs et aux tournois/compétitions. Si un conflit d'horaire survient, l'élève doit avertir l'entraîneur et/ou l'enseignant d'éducation physique au plus bref délai. Lors d'un match ou d'un tournoi/compétition, tous les athlètes méritent la chance de participer. Mais, un manque d'assiduité aux séances d'entraînement pourrait diminuer le montant de temps de participation durant un match ou un tournoi/compétition.

### COTISATION

Il n'y a aucune cotisation pour la course de fond ainsi que pour l'athlétisme. Il y a une cotisation de 15 \$ pour le volleyball, le basketball et le badminton. Ces fonds permettent aux équipes de participer à des tournois. On demande aux élèves de les remettre au **début** de chaque saison, accompagnés du formulaire de consentement.

Les élèves qui feront partie d'une équipe doivent acheter le t-shirt d'école. Le coût est 15 \$.

## **TRANSPORT**

La responsabilité du déplacement des élèves pour les sports parascolaires (ex. volleyball, basketball et badminton) reste celle des parents/tuteurs. Si un parent/tuteur planifie embarquer d'autres élèves, un formulaire doit être rempli et remis au bureau.

Enfin, on aimerait remercier les parents qui aident en conduisant les élèves aux matchs et aux sessions d'entraînement. Merci aussi à ceux qui encouragent nos athlètes, entraînent nos équipes, et surveillent des compétitions. On apprécie votre contribution et on espère vous voir aux matchs cette année.

Christian Bissonnette et Michel Nicolas  
Enseignants d'éducation physique